



**EN FEVRIER 2017  
VOUS DECIDEREZ  
DES ORIENTATIONS ASC  
VOTEZ CFE-CGC**

**NON A LA MOYENNE ECONOMIQUE**

**LES ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES  
DOIVENT ETRE UN DROIT EGALITAIRE POUR TOUS !!!**

Parce que les ASC sont le moyen de favoriser l'accès à des activités sportives et socio culturelles pour chaque salarié et sa famille y compris les managers...

Parce qu'un projet ASC doit être réaliste et non électoraliste...

**La CFE-CGC Métiers de l'Emploi vous propose :  
Un dispositif simple, transparent, juste et équitable.**

Les salariés doivent être libres d'utiliser leurs dotations dans le respect des règles de l'URSSAF afin d'éviter tout redressement individuel à posteriori.

Le CE doit négocier et proposer des prestations facilement et rapidement mobilisables tout en étant les plus avantageuses.

Choisir la CFE-CGC Métiers de l'Emploi s'est s'assurer d'avoir une gestion budgétaire efficace et un suivi rigoureux, le respect des délais de paiement des prestations, une répartition équitable du budget...

**Consultez notre projet détaillé sur :**

**[www.cfecgc-metiersdelemploipaca.fr](http://www.cfecgc-metiersdelemploipaca.fr)**

**Mail : [Syndicat.CFE-CGC-PACA@pole-emploi.fr](mailto:Syndicat.CFE-CGC-PACA@pole-emploi.fr)**